



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid receiving – PWGSC / Réception des
soumission

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-
abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-
pwgsc.gc.ca

Via epost \ Postel
Bid Fax: 819-997-9776

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in
right of Canada, in accordance with the terms and
conditions set out herein, referred to herein or attached
hereto, the goods and services listed
herein and on any attached sheets at the price(s) set
out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté
la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées
ou incluses par référence dans la présente et aux
annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici
et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

| | | |
|--|---------------------------|--|
| Title/Titre: Tuyaux | | Solicitation No – N° de l'invitation W8482-231247/B Amendement 003 Date de l'Amendement: 09/06/2023 |
| Date of Solicitation – Date de l'invitation 12 mai, 2023 | | |
| Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Katharine Barker D Mar P 4-3-3-5 Katharine.Barker2@forces.gc.ca | | |
| Telephone No. – N° de téléphone | FAX No – N° de fax | |
| Destination Specified herein / Précisée dans les présentes | | |

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à : 1400 hours/heures HAE

On - 16 juin, 2023

| | |
|---|--|
| Delivery required - Livraison exigée | Delivery offered - Livraison proposée |
| Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie) | |
| Name/Nom _____ | Title/Titre _____ |
| Signature _____ | Date _____ |

La modification # 003 est émise pour répondre à la question suivante :

Question 1:

Concernant l'Amendement 1 pour W8482-231247/B.

L'addenda décrit toutes les différentes exigences pour les tuyaux et comment ils doivent être emballés. Pour le tuyau d'incendie, voici ce qu'il dit :

3.4.3 Bobines. Les bobines doivent être uniformes, compactes et d'un diamètre qui empêche le vrillage. Chaque bobine doit être attachée à l'aide d'au moins trois attaches équidistantes plat de qualité commerciale ou de ruban adhésif sensible à la pression dans le cas des bobines et d'au moins cinq attaches dans le cas de celles de plus de 6 m. Dans le cas des tuyaux ou des raccords libres, ces derniers doivent être fixés à l'intérieur de la bobine au moyen d'une attache ou encore être emballés dans un sac de qualité commerciale sécurisé à l'intérieur de la bobine. Les attaches posées, chaque bobine doit être protégée de façon individuelle à l'aide de l'un des matériaux choisis par le fournisseur :

- a) Bobine emballée dans un sac de polyéthylène de 4 mils d'épaisseur thermoscellé.
- b) Bobine emballée au moyen d'un matériau barrière imperméable. Tous les sertis, tous les raccords et toutes les fermetures doivent être scellés au moyen de produits adhésifs ou d'autres matériaux adéquats qui assurent une imperméabilité équivalente à celle du matériau d'emballage.

J'ai mis en surbrillance le mot "et" car il peut changer tout le sens de 3.4.3.

Pouvez-vous confirmer si le fournisseur a trois (3) options ?

Autrement dit, (a) ou (b) ou (c)...le tuyau est soit enfermé dans un film, soit enveloppé dans un matériau, soit placé dans une boîte.

OU

Le fournisseur a-t-il deux (2) options ?

C'est-à-dire (a) ou (b) avec (c) étant obligatoire (le tuyau est soit enfermé dans un film, soit enveloppé dans un matériau puis placé dans une boîte)

Réponse 1:

La bobine doit être emballée conformément au paragraphe 3.4.3 avant d'être placée dans A ou B. Une fois la bobine placée dans A ou B, elle est placée dans C, qui est généralement utilisé comme conteneur d'expédition.

Question 2:

Pouvez-vous également confirmer si les matériaux utilisés pour fixer les longueurs de tuyau (ruban de coton plat commercial ou ruban adhésif sensible à la pression) peuvent être remplacés par d'autres moyens d'attache ?

Réponse 2 :

Non, le fournisseur doit suivre les spécifications telles qu'elles sont écrites dans le contrat convenu.

Question 3:

En ce qui concerne les tuyaux requis, pouvez-vous préciser si votre client préfère un tuyau blanc non revêtu ou revêtu ?

Réponse 3 :

Non couché est acceptable.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.